

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
17 JUIN 2022

Adoption du procès-verbal
du conseil d'administration du 13 avril 2022

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

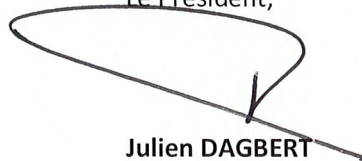
« Conformément à l'article 5.1 du Règlement intérieur du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens adopté par le conseil d'administration du 7 janvier 2020, il vous est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 avril 2022 tel que présenté en annexe. »

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens en date du 13 avril 2022.

Le Président,

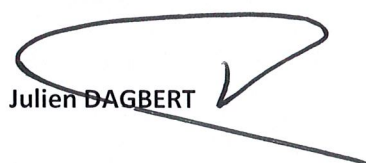


Julien DAGBERT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le :

Et de sa publication le : **23 JUIN 2022**

Le Président



Julien DAGBERT

REÇU LE

20 JUIN 2022

